



Document de travail :

Approche du logement axée sur les droits de la personne



Message du ministre



Le gouvernement du Canada est d'avis que tous les Canadiens méritent d'avoir un logement abordable répondant à leurs besoins. Cependant, nombreux sont ceux qui n'ont pas leur propre logement ou qui habitent un logement inabordable, insalubre ou ne convenant pas à leurs besoins.

C'est pourquoi le gouvernement s'est engagé à élaborer et à mettre en œuvre progressivement une approche du logement au Canada axée sur les droits de la personne.

Une approche du logement axée sur les droits de la personne vise principalement à s'assurer que chaque Canadien a accès à un chez-soi sûr et abordable. Elle est intimement liée à d'autres enjeux essentiels auxquels sont actuellement confrontés les Canadiens, comme l'itinérance et la pauvreté, et à la nécessité de favoriser leur épanouissement. Il s'agit aussi d'une approche s'articulant autour des principes fondamentaux que sont l'inclusion, la responsabilisation, la participation et la non-discrimination.

Lors de la Journée nationale de l'habitation, le 22 novembre 2017, le gouvernement fédéral a franchi une autre étape historique dans l'établissement d'une approche du logement axée sur les droits de la personne en lançant la toute première Stratégie nationale sur le logement du Canada. Il s'agit d'un plan global de 40 milliards de dollars visant à stimuler notre économie, à renforcer la classe moyenne et à créer des habitations et des collectivités durables et inclusives où nous pouvons tous grandir et prospérer.

La Stratégie établit des cibles ambitieuses, sur 10 ans, pour veiller à ce que les investissements sans précédent et les nouveaux programmes produisent des résultats. Elle prévoit des mesures décisives en vue de réduire de moitié l'itinérance chronique et d'aider à répondre aux besoins en matière de logement des Canadiens les plus vulnérables. Bref, la Stratégie nationale sur le logement aura des effets concrets et durables sur la vie des gens.

Nous nous appuyons maintenant sur ce jalon historique pour lancer plusieurs nouvelles initiatives ambitieuses qui continueront de suivre une approche axée sur les droits de la personne dans les politiques, les programmes et les lois du Canada en matière d'habitation.

Cette année, nous présenterons un projet de loi qui obligera le gouvernement fédéral à maintenir la Stratégie nationale sur le logement et à faire régulièrement rapport aux Canadiens sur les progrès réalisés quant à l'atteinte de ses cibles et résultats fondamentaux.

La Société canadienne d'hypothèques et de logement créera également un poste de défenseur fédéral du logement et un Conseil national du logement qui l'aideront à façonner ses politiques et ses programmes en matière de logement et à venir à bout des obstacles systémiques empêchant encore de nombreux Canadiens d'accéder à un logement abordable.

Nous créerons une Initiative d'aide communautaire aux locataires pour favoriser des collectivités plus inclusives et mieux faire connaître les défis auxquels font face les personnes qui vivent dans des logements communautaires et les autres groupes vulnérables. De plus, nous lutterons contre la stigmatisation et la discrimination relatives au logement.

Toutefois, nous ne pouvons y arriver seuls. Nous devons collaborer avec nos divers partenaires au pays – provinces, territoires, municipalités, secteurs privé et sans but lucratif, organismes autochtones, etc. – qui partagent notre vision d'un Canada plus prospère et plus fort ou chacun a un chez-soi.

Nous voulons connaître votre point de vue sur les principes clés de l'approche du logement axée sur les droits de la personne et savoir ce que signifie pour vous, aujourd'hui et dans l'avenir, le maintien d'une Stratégie nationale sur le logement. Nous voulons aussi entendre vos idées sur d'autres concepts liés à cette approche. En nous assurant que votre voix est entendue, nous pouvons continuer d'améliorer le logement et la vie des Canadiens au cours de la prochaine décennie et pour les générations à venir.



L'honorable Jean-Yves Duclos

Ministre de la Famille, des Enfants et du Développement social

À PROPOS DE CE DOCUMENT

Nous voulons savoir ce que vous pensez. Le présent document a pour but de susciter la conversation et de mettre en lumière certains grands concepts et jalons clés que le gouvernement envisage dans le but de réaliser son approche du logement axée sur les droits de la personne. Il servira de guide lors de nos consultations, mais les groupes communautaires pourront aussi l'utiliser pour tenir des discussions et générer des propositions, qui pourront être diffusées dans le site Web « Chez-soi d'abord ». Ce document sera complété par les idées soumises par des experts, qui seront affichées dans le site Web et communiquées à l'occasion de tables rondes organisées pour stimuler le dialogue davantage.

Ensemble, au service des Canadiens

Le Canada est un des 166 pays signataires du *Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels (PIDESC) des Nations Unies*. Il s'est engagé à prendre des mesures pour réaliser progressivement le droit à un logement convenable en tant que partie intégrante d'un niveau de vie satisfaisant pour ses citoyens. Pour en savoir plus sur le PIDESC, téléchargez ou lisez le rapport de la Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le logement convenable.

Au Canada, le financement des programmes de logement est depuis longtemps une compétence partagée. Le gouvernement fédéral collabore étroitement avec ses partenaires provinciaux et territoriaux en vue d'améliorer l'accès des Canadiens à un logement et de répondre à leurs besoins en la matière.

De nombreux gouvernements provinciaux et territoriaux ont déjà pris des mesures pour promouvoir une approche du logement axée sur les droits de la personne, notamment par des initiatives comme l'adoption de lois sur la location.

Outre les provinces et les territoires, la SCHL travaille avec les municipalités, les secteurs privé et sans but lucratif, les groupes autochtones et d'autres intervenants qui partagent son but de stimuler la création de nouvelles approches pour le logement au Canada. La Stratégie nationale sur le logement s'appuiera sur ces initiatives et sur d'autres pour s'assurer que les Canadiens ont accès à un logement convenable et abordable, peu importe qui ils sont et où ils choisissent de vivre.

Aucune relation n'est plus importante pour le gouvernement du Canada que celle qu'il entretient avec les peuples autochtones. Les dirigeants autochtones nous ont dit qu'il était pressant d'élaborer conjointement des stratégies de logement soutenues par le gouvernement fédéral qui reposent sur les distinctions entre les Premières Nations, les Inuits et la Nation métisse et sur les principes de l'autodétermination, de la réconciliation, du respect et de la coopération. Nous sommes d'accord, car le *statu quo* est inacceptable.

Dans le budget de 2018, le gouvernement propose de consacrer du financement pour appuyer le succès de la mise en œuvre de chacune des stratégies de logement fondées sur les distinctions.

De plus, en février 2018, le premier ministre a annoncé le lancement d'un processus national de mobilisation, en collaboration avec les Premières Nations, les Inuits, les Métis et d'autres partenaires, afin d'élaborer un cadre de reconnaissance des droits des Autochtones.

Pour en savoir plus sur le processus de mobilisation qui se déroule actuellement, visitez www.canada.ca/droits-autochtones.

Stratégie nationale sur le logement : une approche du logement axée sur les droits de la personne

En novembre 2017, le gouvernement canadien a lancé sa toute première Stratégie nationale sur le logement et présenté une vision transformatrice pour le logement. L'élaboration de la Stratégie, à la suite de vastes consultations, a constitué une étape importante de la réalisation progressive du droit reconnu à l'échelle internationale à un logement convenable au Canada. Nous souhaitons, aujourd'hui et dans l'avenir, maintenir une Stratégie nationale sur le logement.

Vision pour le logement au Canada

La vision de la Stratégie nationale sur le logement est que tous les Canadiens disposent d'un logement répondant à leurs besoins et qui est abordable. Le logement abordable est une pierre angulaire de communautés durables et inclusives et d'une économie canadienne dans laquelle nous pouvons prospérer et nous développer.



La Stratégie nationale sur le logement établit des cibles et des résultats ambitieux pour répondre aux besoins des Canadiens en matière de logement par le biais de la réparation, du renouvellement et de la construction d'un plus grand nombre de logements, de l'offre aux ménages d'un soutien à l'abordabilité, de la protection et de l'augmentation des logements communautaires, et de la réduction de moitié du nombre d'itinérants chroniques.

Cibles de la Stratégie nationale sur le logement



100 000

logements neufs créés, soit **4 fois** plus de logements construits que dans le cadre des programmes de logement fédéraux de 2005 à 2015*



300 000

logements existants réparés et renouvelés, soit **3 fois** plus de logements réparés et renouvelés que dans le cadre des programmes de logement fédéraux de 2005 à 2015*



385 000

logements communautaires seront protégés et **50 000** autres seront créés grâce au développement du secteur communautaire



50 %

réduction du nombre estimatif de personnes qui sont chroniquement sans abri



530 000

ménages qui n'éprouvent plus de besoins de logement



300 000

ménages bénéficiant d'une aide à l'abordabilité grâce à l'Allocation canadienne pour le logement

* Comparativement aux logements construits et réparés dans le cadre de l'Initiative en matière de logement abordable (ILA), des programmes d'aide à la rénovation et de l'investissement dans le logement abordable (IDLA).

Bien que la Stratégie nationale sur le logement vise un éventail de besoins en matière de logement, elle accorde la priorité aux besoins les plus criants et renforce ainsi une approche du logement axée sur les droits de la personne. Les vastes consultations que nous avons menées auprès de milliers de Canadiens ont fait ressortir un message clair : les Canadiens veulent de meilleurs résultats à l'égard du logement, pas seulement pour eux-mêmes, mais aussi pour les familles à faible revenu et les autres groupes vulnérables ayant des besoins particuliers. Ces opinions figurent dans le rapport intitulé

Ce que nous avons entendu, publié le 22 novembre 2016 (http://publications.gc.ca/collections/collection_2017/edsc-esdc/Em12-30-2016-fra.pdf).

Les Canadiens s'entendent aussi pour dire que la priorité doit être accordée aux besoins de logement des personnes sans abri ou qui risquent de se retrouver sans-abri. L'inclusion, c'est d'abord et avant tout aider les gens vivant en marge de la société.

La Stratégie nationale sur le logement représente un autre pas vers la reconnaissance des efforts du gouvernement fédéral pour implanter progressivement un droit à un logement de qualité convenable. Elle adopte une approche du logement au Canada axée sur les droits de la personne.

Même s'il n'y a pas de définition universelle d'une approche du logement axée sur les droits de la personne ni de ses implications précises, nous nous sommes fondés sur des documents des Nations Unies et sur les principes fondamentaux de **responsabilisation**, de **participation**, de **non-discrimination** et d'**inclusion**¹. Ces principes ont servi de guide pour créer une approche du logement axée sur les droits de la personne qui convient le mieux au Canada et aux besoins des Canadiens.

« Les désavantages liés au logement ne touchent pas également toutes les tranches de la population. Les locataires sont beaucoup plus nombreux à éprouver des problèmes d'abordabilité et de surpeuplement que les propriétaires. Les femmes, les personnes handicapées, les Autochtones, les membres des communautés ethniques, les immigrants, les réfugiés, les jeunes adultes et les aînés sont exposés à un risque disproportionné d'insécurité en matière de logement et d'itinérance. Les solutions systémiques à la pauvreté dépendent de la capacité de s'assurer que les gens ont accès à un logement abordable et au soutien approprié pour répondre à leurs besoins. »

- Extrait tiré du rapport concernant les consultations sur la Stratégie nationale sur le logement produit par Maytree, par Centraide United Way Canada et par le Lived Experience Advisory Council (2016)

¹ L'approche fondée sur les droits de l'homme à la coopération au développement : Vers une compréhension commune entre les agences des Nations Unies accessible en ligne au : <http://hrbportal.org/the-human-rights-based-approach-to-development-cooperation-towards-a-common-understanding-among-un-agencies>; Questions fréquentes au sujet d'une approche de la coopération pour le développement fondée sur les droits de l'homme, voir les pages 23 à 26, accessible en ligne au : <http://www.ohchr.org/Documents/Publications/FAQfr.pdf>

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Que pensez-vous des principes fondamentaux qui guident notre approche du logement axée sur les droits de la personne? Y a-t-il d'autres idées ou concepts à prendre en considération?

Faites-nous part de vos idées à www.chezsoidabord.ca.

Les éléments de l'approche du logement axée sur les droits de la personne sont décrits en détail ci-dessous.

De la Stratégie nationale sur le logement découleront...

la responsabilisation et la participation

Une nouvelle loi qui exigera que le gouvernement fédéral maintienne une Stratégie nationale sur le logement et présente au Parlement des rapports sur les cibles et les résultats en matière de logement

Un nouveau défenseur fédéral du logement se penchera sur les obstacles systémiques empêchant les Canadiens d'accéder à des logements abordables et recommandera des solutions à la Société canadienne d'hypothèques et de logement et au ministre responsable

la non-discrimination et l'inclusion

Un nouveau Conseil national du logement

à la composition variée – il comprendra notamment des personnes ayant déjà éprouvé des besoins de logement – fournira une rétroaction régulière à la Société canadienne d'hypothèques et de logement et au ministre responsable quant aux politiques, aux programmes et à la recherche liés à la Stratégie nationale sur le logement

Une nouvelle Initiative d'aide communautaire aux locataires

fournira des fonds aux organismes locaux qui aident les personnes éprouvant des besoins de logement afin qu'elles soient mieux représentées et en mesure de participer au processus décisionnel concernant la politique sur le logement et les ensembles de logements

Une nouvelle campagne de sensibilisation du public

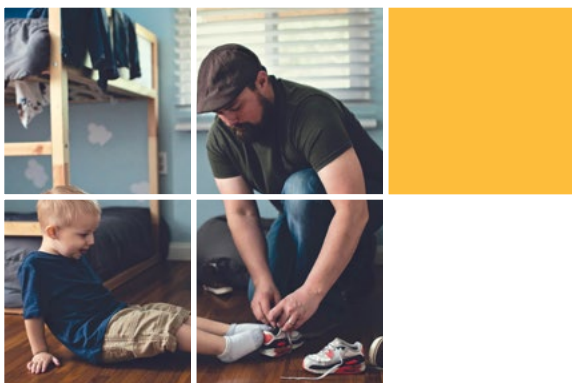
visera à réduire la stigmatisation et la discrimination et fera ressortir les avantages des collectivités et des habitations inclusives

1. Nouvelle loi

En se fondant sur les consultations menées auprès des Canadiens, le gouvernement fédéral déposera, cette année, un projet de loi qui fera la promotion d'une approche du logement au Canada axée sur les droits de la personne. La loi obligerait notamment le gouvernement fédéral à maintenir une Stratégie nationale sur le logement qui accorde la priorité aux besoins en matière de logement actuels et futurs des Canadiens les plus vulnérables. La Stratégie nationale sur le logement s'inscrit donc dans notre avenir; il ne s'agit pas là que d'un événement ponctuel.

Afin de laisser la marge de manœuvre nécessaire pour s'adapter à l'évolution des besoins des familles canadiennes, le projet de loi ne décrira pas en détail la Stratégie, mais il comprendrait certains éléments clés comme :

- une **vision à long terme** reconnaissant l'importance du logement dans l'atteinte d'autres buts sociaux, économiques, de santé et environnementaux;
- un ensemble de **priorités fondamentales**, de **principes** et de **résultats souhaités** liés au logement au Canada;



- un accent sur l'amélioration des résultats précis, énoncés et mesurables en matière de logement pour les personnes ayant les besoins les plus criants;
- une série de mécanismes et de processus visant à favoriser la mobilisation continue de tous les Canadiens, y compris les groupes vulnérables, les intervenants et le grand public, à l'égard de la Stratégie nationale sur le logement.

« Le suivi efficace de la mise en œuvre et des résultats des stratégies en matière de logement est un devoir primordial des États. »

- Leilani Farha, rapporteuse spéciale des Nations Unies sur le logement convenable

Pour assurer l'entière responsabilité envers les Canadiens, le projet de loi exigerait du ministre responsable de la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) qu'il présente au Parlement, à compter de 2020, un rapport triennal détaillé sur les progrès réalisés par le Canada quant à l'atteinte des cibles et des résultats fondamentaux de la Stratégie nationale sur le logement.

Ces rapports périodiques obligeront le gouvernement du Canada à rendre des comptes et permettront de garder les Canadiens informés. Ils contribueront aussi à définir les modifications à apporter à la Stratégie pour refléter l'évolution des besoins et des priorités en matière de logement et pour nous assurer d'être sur la bonne voie pour atteindre de meilleurs résultats pour les Canadiens.

2. Nouveau rôle de défenseur fédéral du logement

La SCHL nommera un nouveau défenseur fédéral du logement pour s'assurer que les gens qui seront les plus touchés par la Stratégie nationale sur le logement prennent part, de façon significative, à son développement continu.

Le défenseur se concentrera d'abord et avant tout sur les Canadiens ayant grandement besoin d'aide, en déterminant les problèmes et les obstacles systémiques qui les empêchent d'accéder à un chez-soi convenable ou abordable. Il s'agit notamment des personnes seules et des familles à faible revenu, des sans-abri, des personnes éprouvant des besoins impérieux en matière de logement, des groupes racialisés et des autres groupes vulnérables.

Le manque d'options de logement appropriées pour les personnes ayant des besoins diversifiés en matière de logement ou de soutien a fait en sorte que bon nombre d'entre elles ont dû vivre dans des conditions insalubres, dangereuses ou indignes. En outre, il importe d'avoir un logement abordable, sain et stable – un logement où les réparations sont effectuées à temps, où des visites familiales peuvent avoir lieu et où il est possible d'être en paix et d'avoir de l'espoir pour l'avenir.

« Rien pour nous sans nous »

- Résumé du rapport concernant les consultations sur la Stratégie nationale sur le logement produit par Maytree, par Centraide United Way Canada et par le Lived Experience Advisory Council (2016)

En outre, le défenseur conseillera la SCHL sur la manière de venir à bout des obstacles systémiques et d'aider plus de Canadiens à accéder à un logement abordable. Il élaborera et proposera des solutions aux obstacles systémiques en dialoguant régulièrement avec les personnes qui ont les besoins les plus criants.

Un appel national de candidatures sera lancé au printemps 2018 afin de trouver la personne la plus compétente pour occuper ce poste. Plus en savoir plus, visitez www.chezsoidabord.ca.

3. Nouveau Conseil national du logement

La Stratégie prévoit aussi la création d'un nouveau Conseil national du logement pour favoriser la participation d'un plus grand éventail de Canadiens aux politiques du Canada en matière de logement et pour appuyer la SCHL quant à l'évolution de la Stratégie nationale sur le logement, notamment le programme de recherche de la SNL.

Le Conseil sera formé de gens provenant de divers horizons, notamment de représentants de la SCHL, de ses principaux partenaires du secteur de l'habitation, des gouvernements provinciaux et territoriaux, des municipalités, d'experts, de chercheurs et d'intervenants du secteur de l'habitation, d'Autochtones, de nouveaux arrivants au Canada et de Canadiens ayant eu des besoins en matière de logement ou vécu l'itinérance. Nous sommes aussi déterminés à choisir les membres de façon diversifiée et équilibrée entre les sexes.

Le Conseil national du logement devrait entreprendre ses travaux avant la fin de 2018. Une demande de participation au Conseil sera lancée au printemps. Pour être au courant de l'actualité et des plus récentes annonces, consultez www.chezsoidabord.ca.

4. Initiative d'aide communautaire aux locataires

Pour favoriser des collectivités plus inclusives et pour accroître la sensibilisation aux problèmes auxquels sont confrontées les personnes vulnérables, notamment celles qui vivent dans des logements communautaires, une nouvelle Initiative d'aide communautaire aux locataires sera lancée en vue d'offrir des fonds aux organismes locaux qui aident les gens éprouvant des besoins en matière de logement.

Un financement sera aussi offert aux organismes locaux qui aident les locataires à connaître leurs options de logement, à prendre part à des consultations sur place visant de nouveaux projets d'envergure ou à améliorer la littératie financière.



LE SAVIEZ-VOUS?

Environ un Canadien sur huit a besoin d'aide pour subvenir à ses besoins en matière de logement. Il s'agit notamment de sans-abri, de nouveaux arrivants, de chefs de familles monoparentales, d'aînés, de personnes handicapées, de ménages autochtones et de victimes de violence familiale.

5. Campagne de sensibilisation du public

Enfin, en 2020, la SCHL mènera une campagne nationale de sensibilisation afin d'informer le public des différents types de logements abordables et modes d'occupation qui existent actuellement et de favoriser l'aménagement d'ensembles de logements plus socialement inclusifs dans des quartiers dynamiques. Cette campagne permettra de réduire ou d'éliminer la stigmatisation et la discrimination envers les ménages à faible revenu.

En nous attaquant aux conséquences de la discrimination et de l'exclusion en ce qui concerne les types de logement et les modes d'occupation, nous aiderons plus de Canadiens à obtenir un logement convenable et nous favoriserons la création de collectivités et de logements plus inclusifs au pays.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Que signifie pour vous l'adoption d'une approche du logement axée sur les droits de la personne? Comment pouvons-nous mesurer les progrès réalisés par le Canada quant à l'atteinte des buts et des résultats énoncés dans la Stratégie nationale sur le logement?

Faites-nous part de vos idées à www.chezsoidabord.ca.

Aider les gens ayant les plus grands besoins

En 2016, la SCHL a mené de vastes consultations sur le logement auprès des Canadiens, des provinces, des territoires, des municipalités, des intervenants du secteur de l'habitation, des Autochtones, des experts du logement et des personnes ayant éprouvé des besoins en matière de logement. Le but était de cerner les problèmes de notre système de logement et de recueillir autant de commentaires, d'idées novatrices et de solutions que possible auprès de sources aussi diversifiées que possible. Ces consultations ont permis de clarifier et de définir la vision, les thèmes, les principes et les résultats souhaités de la Stratégie nationale sur le logement.

En réaction à ces consultations, le gouvernement prend l'initiative, par le biais de la Stratégie nationale sur le logement, de répondre aux besoins particuliers en matière de logement d'autres groupes vulnérables, comme les femmes sans abri, les aînés, les nouveaux arrivants, les femmes et les enfants victimes de violence familiale ou susceptibles de l'être, les Autochtones, les personnes handicapées, les anciens combattants, les jeunes vulnérables, la communauté LGBTQ2 et les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ou de toxicomanie.

Nous reconnaissons que le logement, c'est plus qu'un simple toit. Il est intrinsèquement lié à un large éventail d'autres grandes priorités du Canada, comme l'emploi et l'éducation, la réduction de la pauvreté, la protection et la préservation de notre environnement et l'épanouissement des Canadiens. Le gouvernement du Canada a adopté une approche générale pour obtenir de meilleurs résultats sociaux, économiques et environnementaux dans des domaines allant de l'itinérance et de la réduction de la pauvreté à la sécurité publique et à l'inclusion communautaire.

En travaillant ensemble, nous pourrions nous attaquer à plusieurs priorités en même temps, avoir une plus grande incidence sur les collectivités au pays et aider davantage de Canadiens à améliorer leur vie. Grâce aux mesures d'une Stratégie pluriannuelle, nous pourrions aussi réaliser des progrès marqués en vue de mettre fin aux cycles de la pauvreté et de l'itinérance et d'améliorer les résultats en matière de logement pour des milliers de Canadiens.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Que faut-il faire d'autre pour continuer de réaliser l'approche du logement axée sur les droits de la personne? Aimeriez-vous nous faire part d'approches ou de pratiques exemplaires?

Transmettez vos idées à www.chezsoidabord.ca.

Étapes suivantes

Le gouvernement du Canada et la SCHL invitent et encouragent les Canadiens de tous les horizons à leur faire part de leurs idées sur la manière dont nous pouvons travailler en vue de la réalisation progressive de l'approche du logement au Canada axée sur les droits de la personne.

Nous avons particulièrement besoin d'entendre vos idées sur le projet de loi, puisque son adoption inscrirait la Stratégie nationale sur le logement dans la législation fédérale et rendrait le gouvernement du Canada responsable de ses résultats.

À bien des égards, cette approche doit être unique, car elle doit tenir compte du caractère particulier du Canada, des disparités régionales et de notre multiculturalisme.

À la suite des consultations, la SCHL publiera un autre rapport *Ce que nous avons entendu* pour résumer les commentaires qu'elle a reçus. Vos idées contribueront à façonner notre approche du logement axée sur les droits de la personne et guideront l'évolution future de la Stratégie nationale sur le logement.

QU'EN PENSEZ-VOUS?

Comment les Canadiens peuvent-ils continuer de participer à la Stratégie nationale sur le logement?

Faites-nous part de vos idées à www.chezsoidabord.ca.



Exprimez-vous

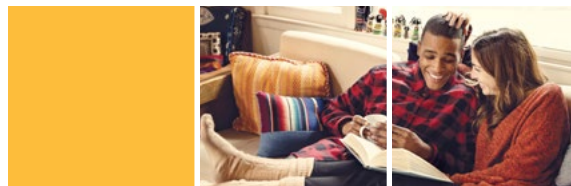
Les consultations publiques sur l'approche du logement axée sur les droits de la personne de la Stratégie nationale sur le logement sont en cours et se termineront en juin 2018. Pour faire entendre votre voix et pour contribuer à l'avancement d'une approche axée sur les droits de la personne relativement aux collectivités et aux logements socialement inclusifs au Canada, téléversez une déclaration écrite ou faites-nous part de vos idées d'ici au 1^{er} juin 2018 sur le **site Web Un chez-soi d'abord**, à www.chezsoidabord.ca.

Cette phase de consultation aidera le gouvernement à maintenir le dialogue sur l'approche du logement axée sur les droits de la personne et à permettre à tout le monde de prendre part à la discussion.

Le logement est la source de la personnalité. Lorsque nous tentons de comprendre qui nous sommes, nous commençons souvent par prendre en compte le genre de logement dans lequel nous avons été élevés.

Matthew Desmond

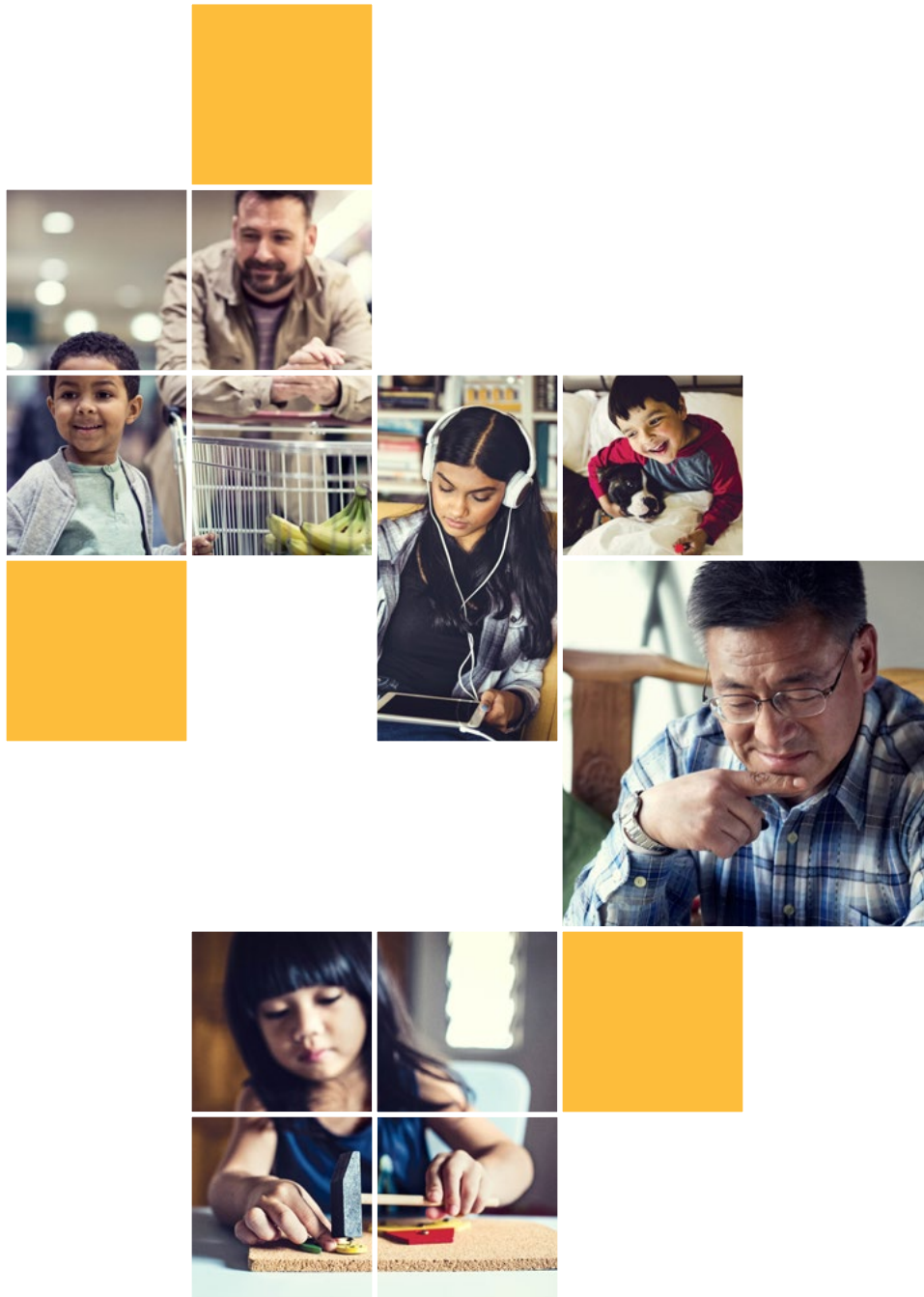
Evicted: Poverty and Profit in the American City (2017)



Annexe A

Questions qui pourraient orienter la discussion sur l'approche du logement axée sur les droits de la personne avec les gens du milieu

1. Qu'est-ce que vous aimez de l'approche du logement axée sur les droits de la personne que veut prendre le gouvernement?
2. Que signifie pour vous l'adoption d'une approche du logement axée sur les droits de la personne?
3. Que pensez-vous des principes fondamentaux qui guident notre approche du logement axée sur les droits de la personne?
4. Que faut-il faire d'autre pour continuer de réaliser l'approche du logement axée sur les droits de la personne? Est-ce que d'autres idées et concepts devraient être pris en considération?
5. Existe-t-il des pratiques exemplaires ou d'autres façons d'aborder le logement en fonction des droits de la personne dans d'autres instances ou y a-t-il d'autres secteurs d'intervention où l'on a connu du succès à cet égard?
6. Que devrait faire le gouvernement pour maintenir la mobilisation à l'égard de son approche du logement axée sur les droits de la personne et en assurer l'évaluation?



#StratégieNationaleLogement
chezsoidabord.ca